



Délibération n°4
portant sur l'adhésion du GFCE à Prosilva et au RAF
3 mai 2024

Présents : Pascale MOULLET, Anne-Marie RIGAUDEAU et Xavier SVAHN

Afin de soutenir l'association Pro-Silva qui promeut la sylviculture mélangée à couvert continu et nous a proposé de participer à une de ses réunions sur la régénération naturelle et l'association du Réseau des Alternatives Forestières (RAF), très impliquée dans le soutien aux GFCE, il est décidé d'adhérer à ces deux associations pour les sommes respectives de

- 48€ pour Pro-Silva
- 30€ pour le RAF.

Fait à Saint Aquilin, le 3 mai 2024

Pour le « **GROUPEMENT FORESTIER CITOYEN ÉCOLOGIQUE
LES FEUILLUS DE LA DOUBLE** », les co-gérants

Pascale MOULLET

Anne-Marie RIGAUDEAU

Xavier SVAHN